

102

LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE



..... Tu sais petite ne mange pas toutes les
huîtres..... Tu n'aurais plus de cavalier.....

LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :

Un an fr. 5 50

Bureaux :

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

Texte : La ligne . . . fr. 00 25

Illustrées : Par mois . . 15 00

RÉCLAMES :

La ligne 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : L'annexe de l'Hôtel-de-Ville. (Clapette). — Le Crime de la rue de la Loi. (H. Vaughan). — Charité bien ordonnée. (Clapette). — Toujours. (Génia). — Un Dilemme. (Nihil). — Dictionnaire des désœuvrés. (Colline). — Les Plaisirs du dimanche. (Asmodée). — Une circulaire gagaïfque. (Floc). — A coups de Fronde. (Clapette). — Le mariage à Paris. (Grammont). — Théâtre Royal. — Réclames et Annonces.

Un vent de fronde,
S'est levé ce matin ;
Je crois qu'il gronde,
Contre ?.....

L'annexe de l'Hôtel-de-Ville

Eh bien, il est joli le projet que l'inimitable Ziane a fait dresser ; l'annexe de l'Hôtel-de-Ville a sa place marquée dans le futur musée des zianeries de notre époque.

Figurez-vous un grand diable de bâtiment, d'une hauteur démesurée, relié à l'Hôtel-de-Ville par une passerelle qui — comme l'a judicieusement fait observer M. Hanssens — va gâter la perspective de l'Hôtel-de-Ville.

Ce bâtiment — dont le coût sera de six cent mille francs — ne répondra nullement à sa destination ; car on ne peut dire que les différents services de l'Hôtel-de-Ville sont centralisés, lorsque l'on fourre dans un même bâtiment, les archives, l'architecte de la ville et l'échevin de l'instruction publique — que l'on sépare brusquement ainsi de son personnel.

En dépit de l'opposition raisonnable de M. Renier Malherbe — qui voudrait consacrer cette somme de 600,000 francs à l'agrandissement des deux ailes de l'Hôtel-de-Ville, ce qui serait évidemment plus

pratique — le Conseil a voté l'avant-projet de l'annexe. Seulement, plusieurs conseillers — M. d'Andrimont notamment — ont déclaré qu'ils faisaient leurs réserves quant à la passerelle, dont ils ne veulent pas entendre parler.

Du reste, quoiqu'il résulte de cette opposition, la zianerie de la combinaison n'en sera pas moins caractéristique. Ou l'on maintiendra la passerelle, bon gré malgré, et M. Ziane aura gâté une nouvelle perspective ; ou l'on renoncera à cette passerelle — et alors, l'on aura dépensé 600,000 fr. en pure perte, car les communications entre les différents services de la ville seront aussi difficiles que par le passé.

CLAPETTE.

Le Crime de la rue de la Loi.

Dernières nouvelles.

Nous avons reçu, par la poste, la pièce de vers qu'on va lire.

Ironie funèbre.

Sur la plume d'un lit de gélatine exquise
Entre un plat d'ortolans et d'ailes de poulets,
Au milieu de boudins, de pieds de porcs douillet
— Plus petits et plus blancs que ceux d'une marquise

S'étale, formidable, une tête de veau,
L'œil profond est serein, presque mélancolique
Du persil frais ombrage un front archangélique
Ou la mort brusquement a déposé son sceau.

Tous les humains aussi, camarade acariâtre
Depuis le beau Micha jusqu'au Zizi folâtre
Patront à ton comptoir, l'inéluctable écot.

Mais on ne leur met pas de citron dans la bouche
Et le voyou ne peut, les narguant sur leur couche,
Dire : *Louk don Houbert ! ci moert là qui magn' co !*

H. VAUGHAN.

Nous tenons à la disposition du parquet cette communication qui jette un jour tout nouveau sur la mystérieuse affaire de la rue de la Loi.

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE..

Nous lisons dans la Meuse :

Le *Frondeur* et le *Journal Franklin* nous ont fait une sottise querelle à propos d'un article de notre chronique locale, renseignant l'organisation d'une *Fancy-Fair*, au profit — comme nous l'avions dit — d'œuvres de bienfaisance... cléricales. On sait, du reste, qu'il ne s'agissait, cette année, que d'œuvres de bienfaisance proprement dite, à l'exclusion des écoles catholiques.

Il paraît qu'aux yeux de ces journaux, rien n'est plus criminel pour une feuille libérale que d'annoncer une œuvre de ce genre, organisée par des personnes n'appartenant pas à son parti, et de constater qu'il y a des gens même parmi ses adversaires, qui se montrent généreux pour les institutions de charité qu'ils patronnent.

N'en déplaise à nos confrères, il nous est impossible de partager leur opinion et c'est toujours avec plaisir que nous apprenons qu'on vient en aide aux malheureux dans tous les partis. Ces manifestations de la bienfaisance, même partant de cléricaux, n'ont rien qui nous effraie, et nous y voyons, au contraire, une excitation à une émulation charitable dont tous les libéraux doivent s'inspirer pour apporter leur obole aux œuvres libérales.

Nous n'aurions pas répondu un mot à la gaie boutade du *Frondeur*, qui nous décoche souvent quelques traits, non sans esprit, ni aux grotesques calembredaines du *Journal Franklin*, si cette feuille sérieuse s'était bornée à nous attaquer personnellement. Mais, à l'instar du *Balai*, dont le *Franklin* avait pris les allures dans son feuilleton, ce journal s'est permis de mettre en scène des personnes étrangères au sujet qu'il traitait et plusieurs dames honorables qui n'ont jamais eu la moindre relation avec la *Fancy-Fair*. Il n'y a eu qu'une voix à Liège pour blâmer ce manque de tact et de convenance, qu'on ne pardonnerait pas à une petite feuille de bas étage et qu'on a été tout surpris de trouver dans un journal créé pour instruire et éclairer la classe ouvrière.

REPONSE.

Au plus beau des Léon.

Poste restante,
EN EUROPE.

Positivement, mon cher confrère, vous me confusiez ; à l'instar du capitaine Pippo, de la *Mascotte*, j'ai quelque valeur sans doute, mais nonobstant je ne me crois pas digne des éloges que vous voulez bien m'adresser.

Tous les héros sont modestes, direz-vous, j'en conviens — et j'ajoute même que, malheureusement, tous les zéros ne possèdent pas cette belle qualité — à preuve ce pauvre Neef-Orban qui veut aller à la Chambre !...

Vous trouvez grotesque les plaisanteries du *Franklin*. Vous avez peut-être raison — je n'en suis pas sûr, n'ayant pas lu le journal en question, la vie étant déjà bien assez triste sans cela — mais le contraire m'étonnerait. Il est aussi naïf d'attendre des plaisanteries spirituelles d'une feuille d'un doctrinarisme encroûté, que d'essayer de jouer une polka de Farbach ou un couplet de la *Mascotte*, au moyen d'un vieil orgue de barbarie, sur lequel on ne peut moudre que *ma Normandie* ou le *Misère* du *Trouvère*.

Chacun son métier, que diable.

La première rosse venue peut traîner une vigilante, mais quant à prendre part à un *steep* *chaese*, c'est autre chose.

Mais passons et lachons notre âne pour en revenir à nos moutons.

Vous dites que je vous crois un bien grand criminel parce que vous avez annoncé, en termes élogieux — car il n'y a pas à dire, mon bel ami, vous fûtes élogieux — une *Fancy-Fair* catholique. Vous vous trompez. La faiblesse n'est pas un crime et vous êtes faible simplement.

Il est vrai aussi — soit dit entre nous, dans le tuyau — qu'elles ont tous les tours, ces filles d'Eve. Quand il s'agit de travailler « pour la bonne cause » surtout, elles sont irrésistibles. Vous auront-elles assez fait de mamours, hein, gros scélérat ! pour vous forcer à oublier vos austères principes. Gageons que votre petit réclame vous a valu plus de jolies pommes roses que vous n'en sauriez croquer.

Evidemment, ceux qui sont sans péché — ou plutôt sans pommier — vous jetteront la pierre, mais je ne suis, hélas, pas de ceux-là. Je me souviens qu'un jour une dame bien pensante — laquelle, ayant un blanc seing du Saint-Père et deux à elle, avait fait tout ce qu'il fallait pour me convaincre — faillit m'arracher — en même temps que ma dent de sagesse — la promesse de faire une réclame effrénée à la reine d'Espagne,

Isabelle-la-catholique, qui, à cette époque, avait formé le projet d'aller manger des écrevisses « en cabinet particulier » — au profit du *denier de Saint-Pierre*.

Vous voyez donc, mon cher confrère, que je n'aurais guère le droit de vous en faire une à propos de votre trop grande complaisance.

J'ajouterai même — toujours entre nous — que je suis enchanté que ce petit coup de canif donné dans le contrat de votre mariage avec le libéralisme, n'ait pas nuit à vos petits intérêts particuliers et à ceux de votre caisse — au contraire.

Mais je ne me trouve plus d'accord avec vous, quand vous dites que « ces manifestations de la bienfaisance, même partant des cléricaux, n'ont rien qui vous effraie. »

Moi bien, mon cher confrère, cela m'effraie, et cela m'effraie beaucoup.

Ah si nos libéraux bien pensants et bien pansus s'inspiraient de ce noble exemple, tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais hélas — vous le savez mieux que personne — les libéraux opposent, à la fiévreuse activité politico-charitable des catholiques, une indifférence et une pingrerie remarquables. Chez les catholiques, tout ce qui a un nom, une situation, une fortune, mettent ces moyens de propagande au service du parti. Et ils ne se contentent pas même de cette légitime influence, ils escamotent aussi celle que peut avoir tel homme politique libéral, bien en place, en priant la fidèle épouse de cet homme de s'inscrire parmi les dames patronnes de toute œuvre cléricale.

Si vous croyez que c'est amusant pour ceux auxquels le libéralisme ne rapporte jamais rien que des ennuis — et parfois même des horions.

Tenez, dernièrement encore, les libéraux avaient organisé, au profit du *Denier des écoles*, un magnifique concert. Vous savez quel four ça été. Les organisateurs ont réalisé un déficit, simplement. Et à qui la faute ? A toute la haute femellerie « de la haute socilleté liégeoise ». Les dames ont tant et si bien entortillé Messieurs leurs maris — des libéraux « très comme il faut » et qui ont le sac — que ceux-ci ont complètement lâché les organisateurs du concert. On cite, il est vrai, un opulent sénateur qui s'est généreusement fendu de trois cartes, mais on ajoute — il y a tant de mauvaises langues, n'est-ce pas ? — que, la veille du concert, le rejeton du même père conscrit, s'efforçait de vendre, au rabais, les trois cartes achetées par son noble papa.

Les organisateurs, abandonnés de tous (car, ô Léon ! la *Gazette de Liège* n'avait pas fait de la réclame au concert libéral) eurent

la suprême consolation de voir les femmes, les filles des libéraux huppés qui s'étaient montrés si conservateurs... de leur portemonnaie, se multiplier, sous l'œil bienveillant de leur seigneur et maître, pour faire réussir une œuvre catholique. Vous devez comprendre, mon séduisant ami, que dans ces circonstances, la réclame que vous avez faite aux catholiques n'a pas été précisément un baume versé sur les blessures des libéraux qui paient de leur personne. Ceux-là se sont naturellement demandé s'il n'était pas sot de s'éreinter pour procurer des panaches ondoyants et des emplois bien rémunérés à des Messieurs qui, une fois la période électorale écoulée, oublient leurs promesses, leurs principes et leurs amis politiques par-dessus le marché, pour s'accrocher aux jupons de quelque jolie dévote, qui tient à s'assurer une petite place au paradis.

Voilà, mon cher confrère, ce que je tenais à vous dire : soyons charitables, soit, mais commençons par faire la charité à nos amis. Lorsque nous aurons fait tout notre devoir de ce côté, nous pourrions alors penser aux protégés de nos adversaires. Mais nous n'en sommes malheureusement pas là et, du train dont on y va, nous n'y serons peut-être jamais. Et, c'est pourquoi nous ne devons jouer ni un rôle de dupe, ni un rôle d'hypocrite en offrant à nos adversaires des services qu'ils se gardent bien de nous rendre. Charité bien ordonnée commence par soi-même, dit le proverbe. Soyons moins égoïstes et disons, charité bien ordonnée commence par nos amis. Après, nous verrons. Agréez, mon cher confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

CLAPETTE.

TOUJOURS.

Toujours, — me disiez-vous, en vous penchant vers [moi].

Sur mon front se posait votre lèvres fiévreuse.
Pourtant à ce toujours je devenais rêveuse,
Car je n'y pus jamais ajouter grande foi.

Toujours, — murmurez-vous à mon cœur en émoi.
Votre voix s'exaltait... Parfois j'étais heureuse,
Mais j'écoutais souvent inerte, railleuse,
Au lieu de m'incliner, ami, sous votre loi.

Toujours ! toujours ! ce mot, vous l'écrivez sans cesse,
Vous me le répétez à chaque instant du jour,
En me renouvelant vos doux serments d'amour.

Mais bah ! je ne crois guère à la grande promesse !
Ne me la faites plus !... Vous vous trompez de mot :
Votre fameux toujours, hélas ! finira tôt...
GÉNIA.

UN DILEMME.

Voilà qui est entendu : M. Jamme, commissaire d'arrondissement, pose sa candi-

FANCY - FAIR

CATHOLIQUE



Voyez la vente... voyez l'article... c'est
tout à 25!!!!

Grac

AUX BALS MASQUES

PAR BARNABÉ

Au Casino Gretry



Une intrigue: « Pas la peine de te costumer en quèpe, Ugénie; tout le monde sait que tu piques... des bottines! »

PARTOUT.



Les femmes qui se démasquent et celles qui ne se démasquent pas.



(En wallon) « Viens au jardin » — « Tantôt, quand papa sera saoul ».

Au bal du théâtre.



Je viens de voir M^{me} X.; elle est en Sainte — Bigne, je voudrais être l'auteur de sa... canonisation!

Chez Laport



En Wallon: « Viens, Alphonse, volta pour ton saupée. » — « Merci, ma vieille, tu sais bien que les loups ne se mangent pas entre eux. »



A la Renommée.

La fin d'une intrigue: « J'te reconnais, tu es Anatole! ».

dature à la Chambre « parce que sa santé ne lui permet plus d'exercer ses fonctions. »

De son côté, M. Emmanuel Desœr, renonce à sa brillante carrière dans la magistrature — toujours pour motifs de santé — et sollicite l'honneur d'aller à la Chambre des représentants contempler — au nom de l'arrondissement — l'austère nombril de l'impeccable Frère-Orban.

Parfait.

Seulement, il est plus d'un citoyen belge — fut-il marouvier ou valet de ferme — qui ne manquera pas de se poser cette simple question :

Des deux choses l'une : Ou messieurs Jamme et Desœr se portent encore assez bien pour remplir leurs fonctions — et dans ce cas ils ne devraient pas demander une pension et postuler un autre emploi.

Ou les mêmes personnages ne sont plus de force à exercer leurs fonctions, et dès lors, ils ne sont pas non plus capables de prendre une part sérieuse aux travaux parlementaires.

A moins, toutefois, que l'on ne soit disposé à transformer officiellement et définitivement la Chambre des représentants, en une succursale de l'hospice des Incurables.

Mais alors, qui enverrons-nous au Sénat ? Les gâteux peut-être.

NIHIL.

Dictionnaire des Désœuvrés.

AMEN. — Mot résumant le vocabulaire des courtisans.

APPAS. — Méfiez-vous, c'est souvent un appât.

ARGENT. — Trait d'union.

COURTISAN. — Un prétendu grand qui sait se faire petit.

BILLOT. — Celui qui s'endort sur cet oreiller n'a du moins pas à craindre les mauvais rêves.

SPORTMEN. — Un homme qui fait courir des cocottes et que la cocotte fait courir. — Ses chevaux se nourrissent de pain et de vin pour laisser l'avoine à leur maître.

VERBIAGE. — Le ruolz de l'éloquence (voir avocat).

COLLINE.

Les Plaisirs du Dimanche.

Demain, dimanche 19 février, à 3 heures, sur les terrasses d'Avroy, grande séance de seringotechnie donnée par le brave commandant Charlier, dans le but d'initier la population à l'extinction des incendies. Nos édiles, s'opposant actuellement à l'augmentation du personnel des pompiers, reconnu insuffisant, se permettent de compter sur l'assiduité des Liégeois à ces sortes de séance, sur leur dévouement, leur zèle et leur intrépidité, pour sauver à l'occasion, la vie et la propriété des citoyens.

Le digne commandant prêchera ensuite

la formation d'un nouveau corps de musique des pompiers; il présume que personne n'osera contester l'utilité de cette future phalange d'élite, appelée à donner des concerts monstres à la Trink-Hall pendant la période d'été.

Madame la comtesse de Clér..... qui a gardé un doux souvenir de l'illustre commandant, honorerait cette fête de sa présence.

N'oublions pas de dire qu'il sera fait, par le pompier de service préposé à la garde des oies de l'étang, une collecte dont le produit est destiné à parer de tout l'éclat et la pompe possibles le prochain départ du « Torai » pour Vienne.

A neuf heures du soir, Taverne de Strasbourg, sous la direction de l'auteur, première exécution d'une valse nouvelle et inédite : « Hommage aux pétitionnaires contre l'abus des boissons alcooliques » par D.-D. Meuron, professeur au Conservatoire de Liège. La Meuse a délégué un de ses rédacteurs pour faire un compte-rendu excessivement détaillé de cette première. MM. Petit et Mouchet, propriétaires, dans leur sollicitude, ont mis, à la disposition des exécutants vingt cruchons d'un bon vieux pèquet ! On compte généralement sur un succès franc (sans maçon).

Il y aura foule !

ASMODÉE.

AVIS.

Les personnes qui prendront un abonnement d'un an, recevront ce qui a paru de notre feuilleton :

Les Aventures d'Anatole Trousséminet

UNE CIRCULAIRE GAGAÏFIQUE

M. Emmanuel Desœr a adressé cette semaine à tous les membres de la Société Franklin, une circulaire que je considère comme un modèle en son genre; que dis-je? comme un vrai chef-d'œuvre, ni plus ni moins, un chef-d'œuvre agréable, toujours réjouissant, parfois hilarant.

Jugez-en :

« Depuis dix-sept ans, dit M. Emmanuel, je consacre à cette œuvre démocratique et féconde toutes les ressources de mon intelligence, toutes les forces de mon activité, TOUT LE DÉVOUEMENT DE MON CŒUR. »

C'est assurément vrai, je n'en doute pas; mais n'empêche que « le dévouement de mon cœur » est une expression qui fait une singulière figure dans la profession de foi d'un homme politique. Sur un compliment de jour de l'an, je comprends ça.

« Depuis plus de vingt ans, continue le candidat, je sers le parti libéral sans jamais avoir rien demandé pour moi-même. »

Ça c'est gentil et méritoire, il n'y a pas à dire mon bel ami. Servir pour rien c'est rare et beau ! En France, c'est la meilleure façon de postuler le prix Monthyon, chez nous j'ignorais qu'on fût en droit de récla-

mer, comme récompense, un siège à la Chambre.

Arriéré comme personne, je me figurais bonnement qu'on pouvait défendre le parti libéral uniquement par conviction et nullement par intérêt. Je me mettais, comme on dit vulgairement, le doigt dans l'œil jusqu'au coude; c'est clair.

Quand M. Emmanuel dit qu'il n'a jamais rien demandé, je veux le croire; m'est avis cependant que la petite place d'avocat-général qu'il occupe depuis longtemps n'est pas à dédaigner. Si l'on veut me la bâiller pour me payer les services que j'ai rendus et que j'ai bonne envie de rendre au parti, je jure sur la tête apollonienne de Maxime que je ne me permettrai plus la moindre critique, mais qu'au contraire je serai d'un huileux, d'une platitude à faire crever de jalousie, le doctrinaire, le plus convaincu, l'ardelion le mieux éduqué.

Je continue :

« Des circonstances que vous connaissez me décident à briser ma carrière et mon avenir dans la magistrature et à solliciter prochainement un mandat de membre de la Chambre des représentants. »

Si mes renseignements sont exacts, M. Emmanuel Desœr, comme M. Jamme du reste, abandonnerait la magistrature debout pour cause de santé.

Eh bien ! A mon point de vue, ce que ces deux messieurs ont de mieux à faire, c'est de se soigner. Je n'ai jamais entendu dire que la Chambre des représentants fût une maison de santé, une espèce d'hôtel des Invalides, à l'usage des fonctionnaires hors de services. Il me semble, jusqu'à preuve contraire, qu'il n'est pas nécessaire d'avoir l'estomac délabré, ou tout autre organe en souffrance, pour légiférer.

Je crois qu'un homme bien portant ferait mieux notre affaire.

A moins cependant que l'on ait l'intention de transformer les sièges législatifs en chaises percées et la salle des séances en bains russes.

Si l'on poursuit un but humanitaire, c'est autre chose, mais alors qu'on le dise.

FLOC.

A Coups de Fronde.

Dans son numéro de jeudi dernier, la Meuse dit que, depuis 26 ans, elle possède une Mascotte qui lui a rendu les plus grands services.

Conserver une Mascotte intacte, pendant 26 ans, c'est un exploit dont je ne me crois pas capable et je félicite vivement mon confrère d'avoir mené à bien cette tâche ardue.

Seulement, ne va-t-on pas croire que Léon de Jolicœur, s'exerce à l'emploi de gardien de sérail ?

En serait-il déjà là ?

CLAPETTE.

Le mariage à Paris.

L'Annuaire de statistique de la ville de

Paris est — naturellement — un ouvrage de statistique. M. de la Palisse et Guibollard en demeureraient d'accord.

Naturellement aussi, cet ouvrage de statistique publie des statistiques...

Et, entre autres statistiques, il publie celle des mariages.

Jusqu'ici nous n'esortons point du domaine de l'incontesté.

* * *

En 1881, il a été contracté à Paris 19,443 unions.

Par «unions» l'Annuaire de statistique entend — et vous entendez aussi — les unions légales, celles contractées par devant Monsieur le Maire...

Il y a gros à parier qu'il a été contracté à Paris, en 1880, plus de 19,443 unions libres — sans maire et sans consentement familial.

Je serais même assez porté à croire que les unions libres l'emportent sur les autres, non-seulement en nombre, mais encore en durée et en félicité.

* * *

Mais laissons là les unions selon la nature et revenons aux unions selon la loi.

Sur les 19,443 mariages contractés en 1880, il n'y en a que 77 contractés après la formalité des actes respectueux.

Mettez ce chiffre infime: 77, en regard de cet autre relativement considérable: 19,443.

Il nous paraît peu vraisemblable que 19,366 couples aient projeté de s'unir et aient obtenu l'agrément de leurs familles respectives, tandis que 77 couples seulement auraient dans leurs projets d'union heurté la volonté familiale.

* * *

Il est vrai que, des 19,366 unions accomplies sans la formalité des actes respectueux, il faut défalquer celles où, les deux contractants étant majeurs, et n'ayant plus d'ascendants, ils n'avaient aucun consentement à obtenir.

Mais, si l'on considère qu'il est rare que les deux contractants d'une union se trouvent dans ce cas exceptionnel, on conviendra que cette défalcation ne saurait diminuer beaucoup le nombre des unions sans actes respectueux, ne le diminuerait surtout pas assez pour atténuer l'in vraisemblance du chiffre 77.

* * *

Comme, au contraire, c'est chose rare que les volontés de plusieurs personnes concordent et s'accordent sur un projet qui les intéresse particulièrement, — il est évident qu'il y a eu plus de soixante-dix-sept mariages projetés et dont l'exécution a été entravée par l'opposition familiale.

Cependant il y en a eu d'accomplis que soixante-dix-sept.

Que sont devenus les autres ?

On y a renoncé.

* * *

C'est-à-dire que les futurs conjoints n'ont pas osé aller jusqu'au bout dans leur résistance et faire des actes respectueux ;

Que le veto paternel, l'opposition familiale a empêché un certain nombre de mariages, — mis obstacle aux desirs de plusieurs couples, — maintenu dans le non-

êt e des créatures qui en seraient sorties — condamné peut-être des hommes et des femmes, — des femmes surtout, — au célibat, à la débauche, — ou à un éternel malheur.

* * *

S'il venait parmi nous un être naïf et simple, élève de la seule nature; un de ceux que nous appelons *sauvage* — comme l'*In-génu*, de Voltaire — et qu'on lui expliquât que, chez nous, l'union d'un homme et d'une femme dépend, non-seulement de leur volonté, à lui et à elle — mais encore de celle de vieillards dont les sens sont éteints, qui ne savent et ne peuvent plus aimer, qui ont des préoccupations d'un ordre tout différent, qui souvent sont calculateurs et égoïstes — c'est nous, sans doute, que le *sauvage* taxerait de sauvagerie — et notre civilisation lui apparaîtrait comme l'œuvre de fous ou de méchants.

Cependant, cette méchante folie — l'obligation d'une double autorisation familiale — est inscrite dans nos Codes. D'aucuns la considèrent même comme l'un des plus importants piliers de la bâtisse sociale et estiment criminels ceux qui rêvent de l'abolir !...

Et c'est là pourtant ce qui fait tant de mauvais ménages, tant d'unions mal assorties, tant de célibataires et de vieilles filles, peu de mariages en somme, une population qui décroît — et une race qui dégénère.

GRAMONT.

AVIS.

L'abondance des matières nous empêche de publier aujourd'hui la suite de notre feuilleton.

Ce sera pour le prochain numéro.

Théâtre Royal

Nous n'avons à enregistrer cette semaine que la persistante veine de la *Mascotte*: c'est un triomphe. Chaque fois qu'une représentation de l'œuvre d'Andran est annoncée, le contrôleur se prépare à soutenir un véritable assaut. Jeudi encore il y avait salle comble.

Demain dimanche on donnera l'*Africaine*; lundi *La Mascotte*.

Mardi, *Bal masqué*. On dit merveille de cette soirée. M. Giraud nous réserve la surprise de quelques innovations, et entre autres, il y aura certain intermède chanté par la troupe et les chœurs.

Enfin, nous verrons...

CASINO DU PASSAGE.

Conférence publique et contradictoire donnée le dimanche 19 février, à 3 heures de relevée, sous les auspices de la LIBRE-PENSÉE de Liège par le citoyen Emmanuel Chauvière, publiciste, sujet: Spiritualisme et matérialisme. M. Durand, pasteur évangéliste à Liège, y prendra contradictoirement la parole. Prix d'entrée: 50 centimes.

— Avis important aux modistes et lingères.

— Une lacune restait à combler. Pendant que la couturière a le choix dans plus de 500 journaux, tous plus pratiques les uns que les autres, la modiste reste délaissée et ne peut se procurer que des journaux incomplets, très chers, et qui, malgré leur prix élevé, ne peuvent encore rendre que peu de services.

Nous voulons faire cesser cet état de choses, en faisant paraître le 1^{er} mars un journal spécial professionnel dans lequel la modiste et la lingère trouveront tous les conseils et tous les modèles dont elles pourront avoir besoin.

Tous ces modèles porteront les noms des meilleures faiseuses parisiennes.

Le journal *La modiste parisienne*, paraissant le 1^{er} de chaque mois, publiera:

24 gravures coloriées de chapeaux garnis contenant environ 500 modèles des meilleures maisons françaises.

12 journaux illustrés avec environ 3,000 gravures noires intercalées dans le texte.

Un traité de coupe complet à l'usage de la lingère où seront traitées toutes les branches de cette profession.

Dans chaque numéro paraîtra une planche de patrons, qui, réunis à la fin de l'année, formeront la plus belle collection de ce genre.

Abonnements à la modiste parisienne:

14, rue Donceel, Liège.

Six mois, 5 frs.

Un an, 9 frs.

On s'abonne en envoyant un mandat-poste au Gérant de *La modiste parisienne*, 14, rue Donceel.

Théâtre Royal de Liège.

Direction de M. Edmond Giraud.

Bur. à 6 1/2 h.

Rid. à 7 h.

Dimanche, 19 février 1882.

Première représentation de: *L'AFRICAIN*, grand opéra en 5 actes.

Lundi 20 février 1882.

Septième représentation de: *LA MASCOTTE*, opéra comique nouveau en 3 actes.

LE POSTILLON DE LONJUMEAU, opéra comique en 3 actes.

Mardi 21 février 1882.

Grand BAL paré et masqué.

Prix d'entrée: Cavalier, fr. 3; Dames, 3; Loges, 3 Balcon, 4; Amphithéâtre, 50 centimes.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Direction RUTH.

Bur. 6 h.

Rid. 6 1/2 h.

Dimanche 19 février 1882.

MALHEUR AUX PAUVRES, grand drame en 5 actes.

LE BAS DE LAINE, comédie en 3 actes.

Ordre: 1. Malheur aux pauvres. 2. Le Bas de Laine.

Lundi 20 et mardi 21 février 1882.

Grandes soirées populaires et pour les adieux de la troupe de: *LE MONDE OU L'ON S'ENNUE*.

Réduction du prix des places.

199^e et 200^e représentations de: *LE MONDE OU L'ON S'ENNUE*, comédie en 3 actes.

LES VIVACITÉS DU CAPITAINE TIC, comédie en 3 actes.

Ordre: 1. Le Capitaine Tic. — 2. Le Monde.

Nouveaux prix des places pour ces 2 représentations. — Fauteuils, fr. 2-50. Stalles, 1-50 (en location 25 centimes en plus). Galeries et pourtours 1 franc.

Mercredi 22 février 1882.

Débuts de Madame Balazsy, chanteuse comique et de M. Nibas, chanteur comique, Clown, équilibriste.

— Ne jetez pas vos vieux parapluies, la grande Maison de Parapluies, 40, rue Léopold, à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte étoffe anglaise, à 2 francs; en soie, à 5-75, 6-50, 7-50 et 12 francs.

Liège. — Imp. et lith. E. PIERRE, rue de l'Etuve, 12.

BODEGA
PLACE VERTE
EXCELLENT
CHAMPAGNE
A Trois Frs. LA BOUT.

GRANDE MAISON DE
RUE
LEOPOLD
SEINT

CLERMONT
BIJOUTIER
RUE NEUVICE.

CASE A LOUER

JEAN BREMKEN
RUE SURLET
DISTILLERIE FILS
SPECIALITE
DE LA
ROYALE LEGI
NS-LIQUEUR

GRANDS
MAGASINS
DU
LOUVRE
PLACE VERTE
TEGE

THEATRE ROYAL
BAL
MASQUE
MARDI
GRAS

TAVERNE DE
STRASBOURG
CONCERTS DE SYMPHONIE
SOUS LA
DIRECTION DE
M.D. MEURON.

LE FRONDEUR
ANNONCES
ILLUSTREES
10 frs par mois

CASE A LOUER

